

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du mercredi 1^{er} décembre 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 9

Présents : 8

Votants : 9

L'an deux mille vingt et un le premier décembre à 18 heures 05.
Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents : R. BRUN, P. MIDOL, L. MASSON, I. LELIARD, J. BESANCON, V. TRESY, S. FAGOT, D. MONNIER.

Date de convocation :

23/11/2021

Date d'affichage :
07/12/2021

Absents : C. GAUBERT donne procuration à L. MASSON

Secrétaire de séance : Julie BESANCON

OBJ. : Soumission bois parcelle 12 et 30

Considérant que le bois en bord de RN5 sera abattu par demande de l'Etat car considérés dangereux.
Considérant que le bois en bord de parcelle 12 doit être abattu pendant que l'exploitant agricole de la parcelle voisine démantèle la clôture.

Il est proposé au conseil de vendre les 10,5 m³ de bois en question par soumission.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de vendre les 10,5 m³ de bois abattu parcelle 30 et de bois à abattre parcelle 12 par soumission
Précise que les habitants de la commune auront jusqu'au 3 janvier 2022 inclus pour déposer leurs offres
Rappelle qu'une délibération sera faite pour confirmer l'offre sélectionnée
Rappelle que l'offre sélectionnée sera celle la plus élevée, sans surenchère
Autorise le maire à signer tout document y afférent.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, MASSON Laurent

